

Ce livret est financé par :



Région Nord Pas-de-Calais



Région Wallonne



Interreg III



avec le soutien du FEDER

De la revendication aux propositions

Le collectif Droit Au Logement à Tournai

Sommaire

<u>Le réseau Capacitation Citoyenne</u>	3
<u>Le collectif Droit Au Logement à Tournai</u>	7
A l'origine, des professionnels	8
Mobiliser les locataires	9
<u>De la revendication aux propositions</u>	11
Un collectif d'associations	12
Un thème central différentes manières de l'aborder	20
Du soutien individuel au combat collectif	24
Un projet politique: «un logement pour tous»	29
Envisager de nouveaux liens	35
La structuration interne	38
Des décisions par consensus	42
L'animation	43
Une dynamique collective... ça transforme	44

Le réseau Capacitation Citoyenne

Ce livret fait partie d'une série, d'une histoire. En 2000, un premier ensemble de treize livrets a été réalisé par des groupes de la Région Nord-Pas-de-Calais et de l'agglomération Grenobloise en France, et des groupes du Sénégal et du Brésil.

A partir de 2004, de nouveaux groupes ont participé à la démarche en Wallonie (Belgique), dans le Nord-Pas-de-Calais, la région parisienne et l'Isère (France). Ils ont également réalisé le livret retraçant leurs expériences singulières. Ces livrets rendent compte d'une réflexion commune portée sur leur propre action par les personnes impliquées dans un projet collectif. C'est une sorte d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur les capacités citoyennes mobilisées dans l'action qu'ils mènent.

Le mot "capacitation", néologisme emprunté à la fois aux Brésiliens et aux Sénégalais, a fait son chemin dans la terminologie du mouvement participatif depuis la parution des treize premiers livrets (série jaune). Cousin du mot "formation", il place davantage l'individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, dans un contexte et des processus collectifs. On a pu synthétiser en disant « **La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation et pouvoir mieux agir dessus avec d'autres citoyens** ».

Bien que chaque livret soit issu d'un dispositif différent et soit élaboré dans un contexte particulier, sa constitution suit en général le même cheminement. Un groupe est contacté et informé sur Capacitation Citoyenne. S'il est intéressé et qu'il accepte de réaliser un livret, il choisit et propose lui-même les personnes invitées à travailler. Trois à quatre réunions sont alors organisées. Après un premier temps de description de l'action effectuée par le groupe, on répond collectivement et contradictoirement à une série de questions ouvertes. Un ou deux animateurs de Capacitation Citoyenne, extérieurs au groupe, ont pour mission d'animer ces réunions et de consigner par écrit ce qui s'y dit, puis, à la séance suivante, on relit l'intégralité des textes ensemble.

On prend alors le temps de modifier, préciser, amender la formulation. Le groupe choisit les illustrations qui ponctueront le livret. Il reçoit ensuite une cinquantaine de livrets qui lui permettent de s'en servir comme carte de visite, plaquette ou document de présentation et de réflexion.

Les autres livrets sont d'abord distribués aux groupes qui ont fait le même exercice et qui ainsi peuvent découvrir les autres expériences. Enfin, une diffusion à la demande est faite par les institutions qui financent l'action ou par les animateurs de Capacitation Citoyenne.

Au-delà de l'échange de livrets entre les groupes, Capacitation Citoyenne est un programme de rencontres entre les personnes. Ces rencontres sont de trois ordres. Ce sont des rencontres thématiques qui rassemblent des groupes voulant travailler sur un sujet particulier. Ce sont des échanges entre deux groupes qui peuvent aller jusqu'à des séjours de quelques jours les uns chez les autres pour approfondir la compréhension d'un dispositif. Ce sont enfin des rencontres de tous les groupes, ensemble, qui développent alors des ateliers sur la capacitation citoyenne et décident des orientations du programme. Par ailleurs, le réseau favorise la formulation et la mise en œuvre d'actions communes.

Le collectif Droit Au Logement à Tournai

Plus de quarante expériences participent à présent au programme Capacitation Citoyenne. Lors des premières rencontres à Dunkerque, en septembre 2000, les participants avaient lancé l'idée d'un réseau et souhaité un prolongement de l'action. Les rencontres de Roubaix en mars 2005 et celles de Mons en mai 2006 ont confirmé l'intérêt d'échanger et de travailler sur une meilleure conscience de l'organisation sociale pour la transformer. Le réseau rassemble maintenant des collectifs de tous horizons: espace de formation ou association, économie solidaire ou espaces de concertation initiés par l'action publique, et d'autres formes d'action collective qui visent à agir sur les conditions de vie.

...

Les logements exigus, insalubres, rares, hors de prix, inaccessibles aux personnes à faibles revenus... constituent une réalité de tous les jours pour un nombre croissant de personnes à Tournai et dans la région.

Partant du principe que *« avoir un logement, c'est pouvoir dire "chez moi" s'y sentir bien et en sécurité avec sa famille, avoir ses racines quelque part... »*, le collectif "Droit Au Logement pour tous" (D.A.L.) travaille depuis 12 ans dans le but de permettre à toute personne de jouir de ce droit vital d'avoir un habitat. Un logement décent est une condition indispensable à l'épanouissement de la personne et à son intégration dans la société, par le biais de son appartenance à une collectivité locale, ancrée dans le territoire (propos issus du Cahier de propositions rédigé en juin 2006 par le Collectif "Droit Au Logement pour tous").

A l'origine, des professionnels

Au départ, le collectif D.A.L. ce sont des professionnels d'une quinzaine d'organisations, tels des Services d'aide à la jeunesse, des Maisons de quartier et de jeunes, des Maisons Médicales, des Mouvements d'éducation populaire et permanente, des Maisons d'accueil, des associations de défense des droits des individus. Ces différents organismes partagent une forte préoccupation pour le logement : *« Nous sommes confrontés tous les jours à des personnes connaissant des problèmes de logement, même s'ils ne viennent pas chez nous directement pour cela. »*

Le collectif tournaisien se distingue du DAL français, même si la préoccupation est commune, les objectifs et les moyens mis en œuvre sont très différents. En France, il s'agit d'un réseau national de militants rassemblés localement dans un mouvement indépendant, qui mène des actions collectives pour loger des sans-logis, par des réquisitions de logements ou locaux vacants et des luttes contre les expulsions.

A Tournai, c'est à partir de l'accompagnement individuel que le collectif s'est progressivement centré sur l'information et la sensibilisation des citoyens et l'interpellation des politiques locaux par rapport aux questions de logement.

Mobiliser les locataires

Conscient des limites d'un travail entre professionnels, le collectif D.A.L. initie à présent une nouvelle étape : réunir des locataires en situation de "mal logement" et construire ensemble un comité de locataires. Ce livret Capacitation Citoyenne accompagne la constitution de ce nouveau groupe, les questions que cela pose, tout en s'appuyant sur l'histoire et les conquêtes antérieures du collectif D.A.L.

« Je suis locataire dans un immeuble qui va être vendu. Je suis invalide et j'ai des problèmes financiers. » « Je viens d'une situation personnelle compliquée ; aujourd'hui, je suis hébergée et passe par une situation très difficile. » « Je suis au chômage et je vois les loyers qui grimpent je viens ici pour écouter. » « J'habite un logement social, je suis bien où je suis, mais je suis consciente que ce n'est pas le cas de tout le monde. » « Je suis locataire et sans emploi... avec un syndicat, on a fait une enquête sur le logement. »

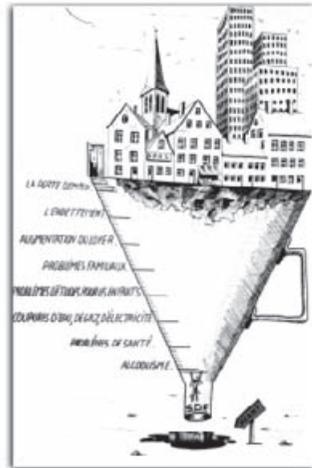
C'est ainsi que se présentent quelques personnes venues à la première réunion publique organisée par le collectif D.A.L. et qui a pour objectif la mise en place du comité de locataires. C'est aussi l'occasion pour des professionnels du D.A.L. de dire : *« Je suis locataire aussi, mais j'aimerais acheter une maison »* ; *« On a la volonté de mettre en place un lieu pour échanger des informations, des expériences, et aussi des trucs et*

De la revendication aux propositions

ficelles»; «Les problèmes de logement, il n'y en a pas qu'à Tournai, mais dans toute la Wallonie picarde (le Hainaut occidental).»

Pour la seconde réunion publique, l'équipe d'animation Capacitation Citoyenne a invité un militant de Solidarités Nouvelles de Charleroi, qui travaille depuis de nombreuses années sur la problématique du logement. L'expérience de ce collectif est en partie présentée dans les livrets du "Parlons-en" et des Budgets Participatifs du Relais Social de Charleroi (téléchargeables sur le site du réseau www.capacitation-citoyenne.org).

La spirale infernale de l'exclusion.



L'agglomération de Tournai compte approximativement 70 000 habitants et un peu moins de 4 000 logements sociaux, soit environ un logement social pour 10 ménages. Le nombre de demandeurs connus pour un logement social est de l'ordre de 1 500.

Aujourd'hui encore à Tournai, il existe beaucoup trop de personnes pour qui le droit au logement n'est pas garanti. C'est sur base de ce constat, établi suite à une enquête réalisée par plusieurs associations, et d'un débat avec le ministre du logement de l'époque, que plusieurs associations et services se sont regroupés en 1994 pour créer le collectif D.A.L. Depuis, d'autres les ont rejoints.

Un collectif d'associations

Le collectif D.A.L. n'a pas de bureau, pas de lieu fixe. Au départ, il existe par la rencontre de ses différents membres et s'est récemment structuré en association sans but lucratif (ASBL en Belgique, association loi 1901 en France).

Les 15 organisations qui composent le D.A.L. sont de natures différentes.

Tract d'information et des contacts du collectif D.A.L.. édité en juin 2006.



Des Associations en Milieu Ouvert (AMO: Service d'aide aux jeunes)

Canal J est un service qui travaille à la demande du jeune et/ou de sa famille dans une optique de prévention et d'aide individuelle. Il mène aussi des actions collectives et communautaires et un travail en réseau. Au sein du D.A.L., Canal J relaye les demandes et problématiques individuelles de manière à informer, à créer des synergies entre les différents acteurs du logement et à tenter d'améliorer les conditions de vie de son public.

G.R.A.I.N.E. met en place un service, gratuit et anonyme, pour les jeunes et leur famille. Elle aide à la mise en place de projets collectifs et communautaires à Tournai Sud, Antoing, Péruwelz, Bernissart, Rumes et Brunehaut.

Des Mouvements d'éducation populaire et permanente

Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire (CIEP) est l'outil principal d'éducation permanente du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC). Il est responsable d'activités éducatives et culturelles, ainsi que de formations d'insertion socio-professionnelle de cadres, permanents et militants des organisations

sociales et éducatives. Ces formations sont axées sur l'apprentissage ou la remise à niveau de la lecture, de l'écriture, du calcul, de l'informatique, du code de la route, en tant qu'outils d'insertion sociale et de citoyenneté.

Vie Féminine est un mouvement féministe d'action interculturel et social. Ce mouvement d'éducation permanente travaille avec les femmes à partir de leur vie, pour une meilleure prise en charge et une meilleure compréhension des problématiques auxquelles elles sont confrontées, l'accès au logement en faisant partie.

Les Équipes Populaires sont un mouvement d'éducation permanente qui fait partie du MOC. La fédération des équipes populaires de Tournai est à l'origine de la création de la Maison des Familles et participe par le biais de celle-ci au collectif D.A.L.

La Maison des Familles est une association qui vient en aide aux personnes en difficultés économiques et sociales au travers de différents services (colis alimentaires, épicerie sociale, service boulangerie, resto social, service social, etc.). Cette association cherche à impliquer les personnes en difficulté dans la gestion même des projets, elle organise aussi des soirées débats, des visites d'institutions et des repas. Elle a mis sur

un groupe de "vidéo participative et citoyenne" et une "formation acquisition PC". La problématique du logement qui touche la plupart des familles et personnes que nous touchons, nous a amené à nous investir dans le collectif D.A.L.

Des Maisons Médicales

La "Maison Médicale de Tournai", "Le Gué", "La Venelle" sont des équipes pluridisciplinaires visant à offrir des soins de santé accessibles à tous : médecine générale, kinésithérapie, soins infirmiers, service social, psychothérapie. Les maisons médicales mènent également en partenariat des projets de santé communautaire (la santé dans sa globalité), au sein desquels se développe l'action du D.A.L.

Des Maisons de quartier et de jeunes

L'Etape est une maison d'accueil hébergeant des personnes en très grande difficulté ainsi que des familles. Pendant et après le séjour de ces personnes, une équipe de professionnel assure un accompagnement personnalisé dans le but de les aider à récupérer leurs droits sociaux et à les mettre en œuvre. Par rapport à la problématique du logement, ils mènent leur travail suivant deux orientations, celle de l'accueil des personnes expulsées de leur habitation et celle

de la mise en logement des personnes ayant séjourné dans leur institution.

Et aussi, **Du Pain sur la Planche, Port'Ouverte, Masure 14.**

Des associations de défense et d'aide aux citoyens

L'Essentiel, Service d'Accompagnement pour Personnes Handicapées, a pour mission d'accompagner, à leur demande, les personnes adultes et porteuses de déficiences, mentales ou physiques, dans leur milieu de vie afin qu'elles puissent maintenir et/ou développer leurs capacités d'autonomie dans les démarches de la vie quotidienne. Ce service aide à la recherche d'un logement ces personnes ayant souvent de faibles revenus ainsi que des difficultés de mobilité.

Et aussi, **les Mutualités Chrétiennes, la Ligue des droits de l'Homme de Tournai.**

Pour ces différentes organisations, la problématique du logement est commune, dans la mesure où il s'agit d'un aspect intimement lié à toutes les autres dimensions de la vie des personnes avec qui elles travaillent.

Tel qu'expliqué dans le cahier de propositions du collectif D.A.L., le logement est en effet en lien avec la santé, le travail, la famille, les situations d'endettement, le sentiment d'insécurité...

Les professionnels de ces organismes se réunissent périodiquement pour mener des actions conjointes et échanger à partir de leurs pratiques et des questions de logement auxquelles ils doivent faire face au quotidien.

Des organisations de terrain

Cette organisation autour de travailleurs sociaux issus de diverses associations engendre des avantages comme des inconvénients. Tous connaissent très bien le terrain, la situation du logement et du cadre structurel. Ils sont confrontés quotidiennement à ces questions.

Cependant, ils ne peuvent pas consacrer beaucoup de leur temps au D.A.L. car comme le dit l'une d'entre eux: «*Moi je suis d'abord assistante sociale à la Maison*

Médicale et ensuite je suis investie dans le D.A.L. Le collectif n'a pas beaucoup de visibilité, car chacun travaille d'abord dans son association et agit dans ce cadre-là.»

Enfin, le travail réalisé pour le collectif D.A.L. au sein de chaque organisation membre est généralement pris en charge par une ou deux personnes. Il n'est d'ailleurs pas toujours évident de savoir s'il s'agit d'un investissement personnel ou d'un choix institutionnel porté par la structure.

Une ouverture à tous, et surtout aux locataires

Le collectif se veut pluraliste et ouvert à toute personne ou institution privée ou publique ayant comme centre d'intérêt la problématique du logement.

Sa principale préoccupation est de voir comment impliquer davantage les locataires et permettre à des personnes en situation de mal-logement de se constituer en comité. C'est avec cet objectif que deux réunions publiques ont eu lieu le 3 octobre et le 7 novembre 2006. Elles ont chaque fois réuni une vingtaine de personnes, parmi lesquelles une dizaine de locataires. Ce fut l'occasion pour tous de constater le besoin d'information et de formation collective par

rapport à la question du logement, et donc de fixer un rendez-vous mensuel pour y répondre.

Lors de la seconde réunion publique, le militant venu de Charleroi s'adressait aux locataires en insistant pour dire que la dynamique dépendait avant tout d'eux : « **Ce ne sont pas les travailleurs sociaux qui vont s'occuper de cela, parce qu'ils ont trop de choses à faire, et c'est vous les premiers concernés!** »

Le D.A.L. au cœur de la problématique du logement



Un thème central

différentes manières de l'aborder

Lors des réunions publiques, la dynamique des débats a montré l'ampleur du problème, et même sa gravité pour certains locataires. En partant des sujets apportés par chacun des participants, la dimension globale de la situation du logement apparaît comme incontournable. De ce fait, de nombreuses préoccupations et propositions apparaissent.

Logement et énergie

Une politique du logement cohérente et efficace doit être liée aux politiques dans d'autres domaines. Par exemple, dans les logements sociaux, font remarquer certains locataires, *« l'argent qu'on paie en moins pour le loyer passe directement dans la facture d'électricité et de chauffage »* car ils sont très mal isolés. *« Les logements sociaux ne sont pas conçus pour économiser. »* Or aujourd'hui, on met en place de nombreux projets pour économiser de l'énergie, il serait donc logique de commencer par insister auprès des politiques pour repenser la construction des logements sociaux dans ce sens-là.

Un système d'attribution obsolète

Il semble urgent pour les habitants de revoir le système de notation pour accéder aux logements sociaux. En effet, cette notation qui fut établie à la

base pour éviter le clientélisme dans l'attribution des logements en établissant des catégories "objectives" de personnes prioritaires s'avère aujourd'hui fortement désuet. Par exemple, on donne des points et la priorité à des anciens mineurs ou aux prisonniers de guerre, plutôt qu'à des invalides. *« Moi je suis invalide et pas handicapée et donc je n'ai que 10 points, je peux attendre longtemps avant d'avoir un logement, alors que dans un mois je dois partir de chez moi car ils vont tout démolir pour faire des appartements de luxe ! »* s'exclame une des locataires.

Il apparaît fondamental de réformer ces critères dépassés, de travailler sur le montant des loyers, de donner davantage de moyens à l'Agence Immobilière Sociale...

Redéfinir et mêler les catégories

La situation d'une autre habitante amène le groupe à reconnaître la nécessité de travailler sur le statut des cohabitants, d'approfondir et de défendre les droits et devoirs des locataires.

Certains soulignent aussi l'importance de *« mélanger les publics locataires pour éviter de construire des ghettos »*, et pourquoi pas de *« forcer tous les investisseurs immobiliers à construire un quota de "logements accessibles". »*

Se faire représenter

En discutant, on se rend compte que des représentants de locataires de logements sociaux devraient, selon la loi, être élus; pourtant personne n'en connaît! Travailler à l'élection et à la formation de ces représentants devrait être une priorité.

Imaginer des alternatives

Des nouvelles solutions pourraient également être mises en place: par exemple, «*créer un fonds de garanties locatives.*»

La présence du militant de Charleroi permet par son témoignage de matérialiser cette idée: «*Il existe chez nous un fonds de garanties locatives créée à l'initiative de l'Agence Immobilière Sociale "Charleroi Logement". Le CPAS et Solidarités Nouvelles sont très impliqués dans sa gestion. Mais on a dû faire des actions pour créer ce fonds!*» Et il explique qu'ils travaillent même pour proposer un fonds fédéral de garanties locatives.

Par ailleurs, une locataire se demande pourquoi on fait toujours appel à du personnel extérieur pour les petits travaux d'entretien ou de réparation des bâtiments, alors que de nombreux habitants de logements sociaux sont sans activité et pourraient s'en charger

pour un coût certainement moins élevé. Le débat permet alors de reprendre cette idée comme une proposition à approfondir.

Informier publiquement

On devrait développer des actions destinées à informer et sensibiliser, s'adresser aux politiques et à la population dans son ensemble. «*Organiser une manifestation avec des personnes en risque de devenir sans-abri*», «*faire signer des pétitions*», etc. Et un habitant va jusqu'à proposer: «*et pourquoi pas organiser un squat?*»

Comment faire face tout seul aux problèmes du logement? Une conviction: on peut trouver des réponses collectives.



Du soutien individuel au combat collectif

Jusqu'à présent, le travail quotidien des organisations membres du D.A.L. est essentiellement axé sur l'aide individuelle aux personnes. Chaque professionnel tente de trouver des solutions pour des personnes qui viennent aux consultations d'une maison médicale, aux permanences de centres d'accueil, aux repas du restaurant social... «*Être à l'écoute des individus et de leurs demandes, tout en les informant et en veillant au respect des droits et devoirs des locataires*» constitue l'essentiel de la démarche.

Se faire l'écho

Il y a une réelle volonté de développer une dimension plus collective, d'entamer des actions ensemble sur base de demandes individuelles, d'être une caisse de résonance des expériences et actions peu connues. En bref, faire avec les gens au lieu de faire uniquement pour les gens.

«*Moi je suis dans mon bureau et je ne connais pas de problème de logement*», dit une professionnelle, «*c'est donc plus intéressant si ce sont les gens qui les vivent qui en parlent.*»

Les expériences développées à Charleroi pour le droit au logement ont montré à tous combien un collectif structuré et reconnu constitue un soutien important

pour les locataires qui veulent faire valoir leurs droits. «*Une personne, quand elle a une référence, quelqu'un derrière elle, ça lui donne plus de confiance et plus de crédibilité.*»

Lors d'une réunion, une locataire exprime son ressenti à ce propos : «*Je suis le petit mouton noir là où j'habite. Quand je propose quelque chose, personne ne me suit. Je veux m'impliquer, mais j'en ai marre de m'impliquer seule. Une personne seule, on la met de côté quand elle dérange et c'est fini.*»

Des locataires en invitent d'autres à s'organiser en comité.

Des locataires se rassemblent ...



Vous trouvez que les loyers sont trop élevés ?
Vous trouvez qu'il manque de logements sociaux ?
Vous trouvez qu'il y a trop de logements inoccupés sur la région ?
Vous trouvez qu'il y a trop de logements insalubres ?
Vous trouvez qu'il n'y a pas assez de sanctions envers les propriétaires peu respectueux de la législation sur le logement ?
Vous vivez vous-même des problèmes de logement ?

Un groupe de locataires soutenu par le collectif DAL (Droit au Logement) s'est formé récemment.

Si vous vous sentez concerné par le sujet, rejoignez-nous lors de notre prochaine rencontre :

**Le mardi 5 décembre 2006 à 20h00
à l'Assiette pour Tous - 12, rue de Monnel à
Tournai.**

Pour tout renseignement complémentaire : C/° Olivier CATOBE -
069/89.07.07 - mail : maisonfamilial@skynet.be

Quel positionnement pour les professionnels ?

Les travailleurs sociaux du D.A.L. se demandent souvent « *est-ce à nous de pousser les usagers ?* » Ne faut-il pas favoriser la constitution d'un groupe de locataires, indépendant du D.A.L., mais avec le soutien de celui-ci ? Par là, ne contribuerait-on pas plus à la reconnaissance des besoins, mais aussi du savoir des locataires, plutôt que de les laisser dans une position de demandeurs d'aide ou d'assistés ? Face à ces questionnements des professionnels, les premières réunions publiques avec les locataires apportent des réponses. Cette fois-ci, la dynamique est lancée...

Sensibiliser d'abord

Depuis toujours, il s'agit avant tout de sensibiliser et d'informer. Que ce soit en distribuant des avis « *toutes boîtes* », des brochures d'information, en collant des affiches ou en organisant des séances d'information avec un juge de paix ou un avocat, mais aussi en intervenant dans les écoles, en organisant des conférences de presse, en promouvant des tables rondes publiques et des débats télévisés sur la chaîne locale "Notélé" avec des politiciens tournaisiens.

A l'occasion des marchés de Noël, les militants du D.A.L. sont allés à la rencontre des citoyens pour leur distribuer des brochures d'information accompagnées d'une clé, symbole d'un logement.

Le militant de Charleroi explique : « *Il faut faire signer des pétitions contre les mauvaises dispositions politiques. Ce que ça va donner, on ne sait pas, mais au moins on a mis les gens dans le coup !* » Et, cherchant à motiver les locataires, il ajoute « *un homme politique, il écoute beaucoup plus une personne concernée qu'un travailleur social.* »

La clé, symbole du logement pour sensibiliser sur les actions du DAL lors du marché de Noël en 1995.



Un projet politique : « un logement pour tous »

Être connu et reconnu comme un acteur

C'est également grâce aux interpellations politiques du D.A.L., qu'a finalement été mise en place la commission logement. Même si aucune décision n'y est prise et que son fonctionnement est questionnable, cette commission traite de la politique de logement à Tournai. Toutes les associations du D.A.L. y ont une voix, et leur participation constitue aussi une opportunité de réflexion, d'influence et de prise de contact avec de nombreux acteurs.

Prendre sa place publiquement

Ainsi, petit à petit, *« on est reconnu, on a de la crédibilité, même du respect. »* On entend des personnes dire : *« attention ils sont là ... on ne peut plus faire n'importe quoi. »* Aujourd'hui, les organisations et institutions en charge du logement social connaissent le D.A.L. Certaines institutions envoient même chez ses membres, des personnes pour qu'elles soient accompagnées et qu'on réponde à leurs questions. Un professionnel du collectif affirme : *« je suis persuadé que ce sont nos réflexions et nos interpellations qui ont fait qu'aujourd'hui les sociétés de logement social ont changé d'attitude et ont fait évoluer leurs démarches. »* Ainsi, on peut dire que *« on est les starters. »*

Pour le collectif, faire reconnaître et appliquer le droit au logement est fondamental. L'action politique du D.A.L. est donc centrale.

Interpeller le politique

Par rapport aux manquements constatés depuis des années sur les questions de logement, les professionnels et locataires du D.A.L. pointent la responsabilité des élus politiques de la Ville, dans la nécessaire mise en œuvre de politiques cohérentes et adaptées aux problèmes de logement. La Ville confie la gestion de sa politique de logement à la société de logements sociaux "Le Logis", dont le bourgmestre assure la présidence.

Dialogue et interpellations comme modes d'action.



Depuis de nombreuses années, les membres du collectif sonnent l'alarme pour que le logement soit replacé au premier plan. « *Pourtant la Ville a des moyens, mais ils ne sont pas utilisés pour ça.* »

Interroger les programmes politiques

« *Si on lit bien les programmes électoraux, on voit que le logement n'est une priorité pour aucun parti à Tournai* » fait remarquer un locataire. « *Mais ce n'est pas une spécificité de Tournai...* » Plusieurs fois déjà, le collectif D.A.L. a cherché à interroger les élus politiques sur les points de leurs programmes ayant trait à la problématique du logement et a organisé des rencontres pré-électorales avec des hommes et femmes politiques. Le 14 juin 2006, lors d'un débat public à l'initiative du collectif D.A.L., ses membres ont présenté aux candidats leur "Cahier de propositions".

L'animation de la rencontre avait été confiée à la chaîne de télévision locale "Notélé", ce qui a permis de rediffuser le débat. Pour introduire la soirée, les animateurs avaient préparé une vidéo qui mettait en lumière plusieurs dysfonctionnements. Des témoignages d'habitants présentaient la difficulté de trouver un logement en tant que chômeur, la difficulté de vivre dans un habitat insalubre...

Ensuite, au cours du débat qui a donné la parole au large public présent, la discussion a permis de souligner plusieurs difficultés exprimées par des personnes directement concernées par ce type de problèmes.

Le collectif D.A.L. a alors présenté des pistes de solutions faisant partie de son "Cahier de propositions". Au terme du débat, le bourgmestre a publiquement reconnu le collectif comme un acteur porteur de solutions avec lequel il faudrait dialoguer.

Entre pression et proposition, l'évolution

Après avoir mené leur combat dans une optique plus contestataire et d'opposition face aux politiques, les membres du collectif ont choisi aujourd'hui de construire un travail de lobbying politique sur un plus long terme. « *On a décidé de proposer plutôt que de revendiquer* » dit un membre du D.A.L. De cette manière, nous cherchons à maintenir notre rôle de groupe de pression, tout en nous ouvrant davantage à un réel partenariat avec les responsables politiques et économiques.

« *Aujourd'hui, on est des interlocuteurs, du coup le dialogue s'est installé et on est moins "rentre dedans", on agit de manière plus réfléchie.* » Les membres du collectif

perçoivent cette transformation, accompagnant celle de leur "Cahier de revendications" devenu "Cahier de propositions" comme une évolution majeure, témoignant de leur faculté de s'adapter à l'environnement dans lequel ils agissent.

Tout au long des années de mobilisation, les membres du collectif D.A.L. se sont créés leur place, se sont construits en tant qu'acteur important au sein du débat sur le logement. Mais il y a aussi eu une évolution des mentalités chez les autres acteurs, et ça c'est aussi le fruit du travail mené depuis la création du D.A.L. « **On constate qu'il y a davantage de maturité de part et d'autre.** »

Cahier de proposition présenté publiquement lors du débat politique du 14 juin 2006, diffusé sur "Notélé".



Un combat permanent pour faire appliquer ce qui existe déjà

Quelle que soit la façon, le collectif D.A.L. cherche toujours à attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'ensemble des mesures législatives dont ils disposent déjà pour améliorer la situation, notamment aujourd'hui le nouveau code wallon du logement. Il réclame aussi l'application des sanctions prévues légalement contre les propriétaires peu scrupuleux.

Première démarche d'action: informer sur les droits et les devoirs des locataires, sur ce qui existe dans la loi.



« *Ce n'est pas faire la révolution, c'est faire appliquer la loi qui existe!!* », s'exclame le militant de Charleroi.

Utiliser une formulation légale aux interpellations adressées aux politiques semble souvent en renforcer la crédibilité et le poids. C'est pourquoi, le D.A.L. est très attaché à informer les personnes, dans un premier temps, sur leurs droits et devoirs en tant que locataires, pour ensuite pouvoir relayer leurs préoccupations au niveau politique.

Dans cette perspective, des ponts sont jetés vers l'échevin (adjoint au maire) du logement, le président du CPAS (CCAS en France) et d'autres politiques, régulièrement invités aux réunions du D.A.L. pour répondre aux questionnements.

L'implication des acteurs privés dans un partenariat public/privé semble aussi fondamentale. Partant de cette vision, le D.A.L. voit dans l'initiative des AIS (Agences Immobilières Sociales) une alternative vraiment fructueuse. Pour répondre à la question une fois posée à une réunion publique « *C'est quoi une Agence Immobilière Sociale?* », une locataire explique qu'il s'agit d'une agence qui loue des logements à des propriétaires privés, y fait les travaux nécessaires et en assure la sous-location en échange d'une rétribution de 10% du loyer par le propriétaire.

Selon une professionnelle du D.A.L. « *connaître cette expérience est déjà un pas* » car c'est un réel avantage pour chacun. Reste donc à valoriser ce projet aux yeux des politiques pour qu'ils y investissent davantage de temps, de moyens financiers et humains.

Connaître les réalités dans d'autres villes

La question du logement est réellement problématique partout en Belgique! Dans ces circonstances, ça vaut la peine d'aller voir ailleurs comment les autres y font face.

Pour ouvrir cette perspective, un des membres du D.A.L. s'était renseigné sur l'expérience du "bail glissant" mis en œuvre à Liège, et expliqua à tous, lors d'une rencontre, qu'il s'agissait d'une sorte d'accompagnement social temporaire de personnes fragilisées dans leurs démarches de location d'un logement. L'opérateur accompagnateur, public ou associatif, est une sorte de garant auprès du propriétaire et transfère le bail au locataire si tout se passe bien au bout de la période déterminée.

L'enquête réalisée par le D.A.L. en 2003 fait prendre conscience de la réalité du logement à Tournai. Mais le problème s'étend à toute la Belgique!



Lors de la seconde réunion publique, la présence du militant de Solidarités Nouvelles de Charleroi suscita de nombreuses réactions et interrogations, mais éveilla aussi parmi certains locataires le sentiment de former déjà un collectif, comme le dit une habitante : « **Comme dit monsieur, ça fait 10 ans qu'ils travaillent à Charleroi, nous on démarre, il faut nous laisser le temps.** »

Des liens avec l'extérieur sont toujours intéressants, même si c'est localement qu'on envisage de mener ses actions. « **Pourquoi ne pas prendre exemple sur ces différentes formes d'action collective? Le fait que ça se fasse ailleurs, ça a déjà du poids** » affirme un professionnel du D.A.L.

La structuration interne

La constitution des statuts

Depuis près de 2 ans, le D.A.L. s'est constitué en association pour acquérir un statut légal lui permettant d'être davantage reconnu officiellement. Les objectifs et finalités ont dès lors été mis sur papier, avec l'idée qu'une telle formalisation contribuerait, d'une part, à davantage de protection pour les membres en termes de responsabilité civile et d'autre part, à un accès à des subventions.

Mais le collectif D.A.L. se retrouve alors confronté à un cercle vicieux: *« on voulait une association pour avoir des subsides et mettre en place des actions, mais maintenant il faut faire des actions pour obtenir des subsides ! »*

Ça a demandé beaucoup de temps et d'énergie de rédiger les statuts, environ un an, mais *« cela a quand même redynamisé le groupe. »* Les réunions mensuelles ont toujours existé (même avant la constitution en association), et malgré leur formalisation, il n'est pas pour autant plus facile de réunir 14 travailleurs sociaux de diverses structures et avec des horaires et des modes d'organisation assez différents. Un problème se pose en effet parfois au niveau de la présence suffisante requise pour pouvoir prendre des décisions.

De la visibilité

La structuration en association répond aussi au problème de visibilité du D.A.L. qui est rapporté par l'ensemble de ses membres. Les locataires eux-mêmes ne savent bien souvent pas qu'un tel collectif existe.

« Le problème c'est qu'on n'a pas de lieu », « Ca fait longtemps qu'on demande qu'il y ait un guichet, un espace logement à l'administration de la Ville. » Une maison du logement paraît idéale, mais les politiques tardent à répondre à ce besoin.

Une Maison du Logement à Tournai, c'est pour quand?!



Dans ces conditions, il est difficile d'organiser des permanences d'information régulières, qui sont pourtant la base d'un travail de conscientisation et de reconnaissance. Mais, au fur et à mesure des réunions publiques, une alternative à cet espace physique semble prendre forme: «*un lieu, c'est aussi une rencontre*», et depuis qu'on a repris les réunions publiques, il y a de plus en plus de présents. C'est aussi l'occasion de se dire qu'on souhaite avoir un rendez-vous régulier, échanger des idées et faire passer des informations. Lors de la dernière réunion, les membres du D.A.L. et tous les participants ont ainsi décidé de se retrouver désormais systématiquement le premier mardi de chaque mois.

Au-delà de la formalisation, une dynamique en évolution

Malgré le statut officiel pris par le collectif, les membres du D.A.L. ne veulent pas tomber dans les lourdeurs d'une institutionnalisation trop rigide. «*On ne se fige pas, on est entre le légal et la dynamique.*»

«*En même temps, on est dans une structure bien claire et en même temps on est dans une dynamique pas complètement définie. On se cherche encore, on teste les modes de fonctionnement et on est souples.*» explique un des professionnels. Stimulé par la spontanéité qui l'a

fait naître et par la motivation propre de ses membres, le collectif D.A.L. est en même temps soumis aux règles administratives de toute association, perçues, selon les moments, comme contraignantes ou garde-fous démocratiques.

«*Nous sommes en évolution éternelle, ce qui montre qu'on ne veut pas être figés.*»

Avant, l'assemblée générale se réunissait trimestriellement, et un groupe d'action était responsable des actions menées. On a constaté que l'assemblée était peu impliquée, qu'il y avait peu de débat d'idées. Depuis la constitution de l'association, on a maintenu l'assemblée générale et le conseil d'administration (CA) remplace le groupe d'action. Pourtant aujourd'hui, dans le CA, il y a des gens peu impliqués, qui ne mènent pas d'action, alors que d'autres portent des actions et ne sont pas dans le CA. La limite entre un CA élargi ou des AG restreintes reste encore floue pour les membres du collectif D.A.L. eux-mêmes.

«*On est encore en train de tester les outils qu'on a mis en place pour toujours se réadapter au mieux.*»

Des décisions par consensus

Jusqu'à présent, le seul espace où des décisions ont été prises a été au sein du collectif entre les professionnels des différentes organisations. *« On a déjà eu des discussions houleuses, très animées, mais on est toujours arrivé à des accords. »* Ici, les règles de prise de décision par vote n'ont pas vraiment de sens.

C'est donc toujours collectivement qu'on établit le programme de l'année, qu'on fait le suivi de l'actualité pour voir s'il faut prendre des initiatives par rapport à l'action publique, qu'on décide des interpellations à adresser aux politiques ou des courriers à envoyer à des associations/institutions, qu'on définit les stratégies, qu'on analyse la situation financière, qu'on échange entre professionnels des trucs et ficelles. Il est admis pour tous que chaque membre s'implique comme il le peut dans les actions du collectif. Le principe est qu'au sein du D.A.L., les membres sont tous égaux même si, d'une part, ceux qui sont plus investis ont plus de poids ou d'influence et d'autre part ce sont les professionnels permanents qui assurent la coordination générale plutôt que les bénévoles.

Au niveau des locataires, l'assemblée générale leur sera ouverte, sans doute par le biais d'un ou deux locataires élus pour y participer. La question de leur implication au sein du conseil d'administration n'a pas encore été définie.

L'animation

Animator un collectif de professionnels et animer des réunions de locataires ne relève pas des mêmes enjeux, ni des mêmes dynamiques.

Entre professionnels

Auparavant, la gestion et l'animation des réunions s'organisaient de manière implicite. Une personne avait pris volontairement en charge la fonction de coordination, mais les ordres du jour étaient toujours établis collectivement. Ceci est encore le cas aujourd'hui, mais c'est désormais la présidente de l'association qui anime les réunions.

Avec les locataires

Le collectif de professionnels veut soutenir le comité de locataires, sans toutefois y occuper un rôle trop central. *« On veut leur laisser la place, on a décidé qu'on serait trois, pas plus, aux réunions de locataires. »* Un professionnel accompagnera le comité de manière permanente et deux autres participeront à tour de rôle. Certains professionnels, à cause de leur statut, préfèrent même ne pas être présents : *« Moi, ce comité de locataires, ça me gêne d'y être car je suis toujours l'assistante sociale de la Maison Médicale et même si j'essaie de leur parler différemment, c'est vraiment difficile. »*

Une dynamique collective... ça transforme

Pour les professionnels du D.A.L., « *avoir renoué des contacts avec les locataires est très positif car cela permet d'identifier les problèmes de logement à travers l'histoire de ceux qui les vivent. La collectivisation de la parole de chacun permet de relativiser ces situations, de découvrir, au-delà de son cas individuel, des conditions de logement – et donc de vie – parfois pires chez l'autre. Mais ce partage permet aussi de se mettre ensemble pour trouver une solution à la situation de l'un ou de l'autre.* »

Il y a 4 ans, le D.A.L. avait tenté d'initier un comité de locataires. Au début, cela fonctionnait bien et pendant 6 mois il y avait une dizaine de personnes aux réunions. Malheureusement, les personnes se sont vite désintéressées et n'ont plus participé. Certains expliquent que les problématiques n'étaient pas abordées dans leur dimension collective. Et les individus s'en allaient une fois leurs problèmes personnels résolus. Aujourd'hui, pour ne pas retomber dans les écueils de cette expérience précédente, il faut veiller à ce que toutes les personnes présentes puissent agir ensemble pour que les choses changent vraiment pour tous.

L'objectif que certains attendent désormais des réunions est de se mettre ensemble et de pouvoir davantage revendiquer, et plus seulement auprès de la Ville, mais aussi de la Région Wallonne et pourquoi pas de l'Etat Fédéral.

La proposition est faite par un locataire, lors de la dernière réunion, de ne plus parler dorénavant de D.A.L. mais de D.A.L.+ puisque, si avant il y avait le D.A.L. aujourd'hui les locataires et la dynamique qui s'y crée apportent déjà quelque chose de plus.

...

Ont participé aux rencontres qui ont permis l'écriture de ce texte, Albert GRÉGOIRE, Bernard ANDRIES, Bernard SALOMÉ, Caroline CALLENS, Céline RAES, Chantal CUVELIER, Coralie LADAVID, Elise HUNT, Frédérique CANIVEZ, Hélène DELCOURT, Jacky LEGRAIN, Jean-Jacques HOQUEZ, Jean-Marie MORTIER, Judith VAES, Marianne LECLERCQ, Marie-Paule BIONDARO, Marie-Renée DEBAISIEUX, Mia BLEUS, Myriam BERNAERTS, Myriam TRICOT, Olivier CATOIRE, Patrick BODART, Paul TRIGALET, Sabine DELSAUT, Valentine GOSSART.

Rédaction du livret Judith VAES, Patrick BODART.

Caricatures de Serdu.

CANAL J

Myriam Tricot
19, rue du Château
7500 Tournai
+32/0 69 84 26 44

La Maison Médicale de Tournai

Caroline Callens
9, Vieux Chemin d'Ere
7500 Tournai
+32/0 69 22 60 93

La Maison Médicale "Le Gué"

Coralie Ladavid et
Chantal Cuvelier
56, rue St-Piat
7500 Tournai
+32/0 69 22 28 37

La Maison Médicale "La Venelle"

Frédérique Canivez
7, rue du Viaduc
7500 Tournai
+32/0 69 84 87 33

La Maison des Familles

Olivier Catoire
12, rue Monnel
7500 Tournai
+32/0 69 89 07 07

Graine

Catherine Musy
8, place Bara
7640 Antoing
+32/0 69 44 33 17

L'animation du réseau Capacitation Citoyenne

Capacitation Citoyenne

www.capacitation-citoyenne.org

arpenteurs

contact@arpenteurs.fr

Tél.: +33/0 4 76 53 19 29

Fax: +33/0 4 76 53 16 78

www.arpenteurs.fr

9, place des Ecrins

38 600 Fontaine

France

Periferia

periferia@skynet.be

Tél./Fax: +32/0 2 544 07 93

www.periferia.be

18, rue de Londres

B-1050 Bruxelles

Belgique

Conception graphique et réalisation: ©«arpenteurs» 2006
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.